



Paris, le 2 avril 2021

Monsieur le Président,

Mercredi soir, vous avez annoncé de nouvelles mesures visant à freiner l'épidémie de Covid 19 que nous subissons, comme tout le monde, depuis plus d'un an.

Par ce nous, nous sous-entendons les sages-femmes que nous représentons, en tant que syndicat professionnel majoritaire, et que vous n'avez pas citées.

Les sages-femmes ont été heurtées par cet oubli.

Sages-femmes, qui sont mobilisé.e.s depuis le premier jour, et qui depuis un an maintiennent la prise en charge médicale des femmes et des nouveau-nés.

Notre activité ne peut pas se déprogrammer, nous avons donc pris l'habitude, dans les maternités, en centre de soins, en cabinet, à domicile, de prendre en charge les patientes infectées, avec les moyens qui nous étaient octroyés :

- sans masques, puis avec 3 fois moins de masques que l'indispensable...
- avec un retard dans la possibilité de prescrire et réaliser les tests Covid
- puis tardivement encore, la prescription et l'injection des vaccins.

Chaque jour, les sages-femmes vaccinent leurs patientes et l'entourage de la femme enceinte et du nouveau-né. Ce n'est pas une nouvelle compétence à acquérir pour nous.

Pourtant beaucoup de centres de vaccinations ne nous permettent pas de participer à cet effort collectif par manque de communication sur nos compétences. Nous devons continuer à prouver à ces centres que nous sommes des professionnels habilités à la prescription et à la vaccination, puisque vous ne nous avez pas citées hier soir, ni même incluses dans un éventuel "entres autres", ou plus général "professionnels de santé".

Les sages-femmes libérales attendent une dotation en vaccins au même titre que les médecins, pharmaciens et infirmiers.

24000 sages-femmes pour renforcer la vaccination, cet effectif est-il si insignifiant au regard des besoins en personnels qualifiés pour qu'on nous laisse dans l'invisibilité ?

Mercredi soir, 30 millions de personnes n'ont donc pas été informées que les sages-femmes peuvent elles-aussi prescrire et réaliser les vaccins.

Tout comme les femmes ne sont pas informées que nous assurons le dépistage et le traitement des pathologies de la grossesse et de la femme, avec ou sans le concours du médecin.

Tout comme elles ne savent pas qu'elles peuvent en toute confidentialité nous confier les violences qu'elles subissent au quotidien, amplifiées en cette période de crise sanitaire.

Pourtant vous n'êtes pas sans savoir que l'ensemble de la profession est actuellement mobilisée pour dénoncer nos conditions de travail, nos statuts inadaptés, les salaires indignes de nos compétences et responsabilités.

Car oui, nous assurons la sécurité de la naissance de plus de 750 000 de nos concitoyens chaque année, accompagnons des millions de femmes et de familles dans leur parcours de santé, en collaboration avec les autres acteurs du soin.

Avant votre élection, vous nous aviez écrit une lettre pour nous assurer de l'attention que vous porteriez à la maïeutique et à la profession de sage-femme. Nous attendons toujours des actes forts qui nous prouveraient que ce courrier était bien de votre main.

Cet engagement d'être le Président qui, avec son gouvernement, rétablirait la juste place des sages-femmes est-il toujours d'actualité ?

Les sages-femmes, profession certes mixte mais aussi féminine à 98%, ne tolèrent plus et ne toléreront plus jamais les discriminations dont elles sont victimes.

Le temps est venu de rétablir leurs droits à tous les niveaux.

Rendez-vous le 5 mai, journée de la sage-femme.

Respectueusement,

Camille DUMORTIER, Présidente de l'ONSSF

